

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 04485

Numéro SIREN : 898 567 292

Nom ou dénomination : 2.SO.

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2022 sous le numéro de dépôt 2432

## **2.SO.**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 755.000 euros

Siège social : 47 boulevard Georges Seurat

92200 NEUILLY SUR SEINE

RCS NANTERRE 898 567 292

---

### **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un,  
Le 31 Décembre à 10 heures,

Les associés de la SAS « 2.SO. », Société par Actions Simplifiée, au capital de 755.000 Euros, divisé en 755.000 actions de 1 Euro chacune se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sis 47 boulevard Georges Seurat, 92200 NEUILLY SUR SEINE

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 755.000 actions sur les 755.000 composants le capital social de ladite société.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Laurent SOHM**, représentant personne physique du Président, la Sasu « **Linea's Consulting** », dont le siège social est sis 47 boulevard Georges Seurat, 92200 NEUILLY SUR SEINE, constituée le 10 mai 2019 inscrite au RCS de NANTERRE sous le numéro Siret 851 109 074 00019.

Les associés présents à l'Assemblée reconnaissent expressément avoir été convoqués conformément à la loi.

L'assemblée étant en mesure de délibérer valablement, elle est déclarée régulièrement constituée.

6

## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Démission de **Monsieur Thierry SORET** de ses fonctions de Directeur Général et quitus,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs.

### **RESOLUTION N°1 : QUITUS AU DIRECTEUR GENERAL DEMISSIONNAIRE**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité requises accepte la démission de **Monsieur Thierry SORET** de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour et lui consent quitus entier et définitif de sa gestion.

L'assemblée générale remercie **Monsieur Thierry SORET** pour l'ensemble des services rendus à la société durant son mandat.

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

### **RESOLUTION N°2 : NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL**

Conformément aux statuts, les associés ont décidé de nommer comme nouveau Directeur Général :

- La Sasu « **ZAISAN CONSULTING** »,  
Dont le siège social est sis 5 rue Fréville le Vingt, 92310 SEVRES constituée le 31 août 2019 inscrite au RCS de NANTERRE sous le numéro 853 575 751 représentée par **Monsieur Thierry SORET**, associé unique, président, habilité en vertu d'une assemblée du 31 août 2019.

Qui accepte cette fonction à compter de ce jour.

**Monsieur Thierry SORET** est nommé comme Directeur Général pendant toute la durée de vie de la personne morale.

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

### **RESOLUTION N°3 : POUVOIRS**

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original afin d'accomplir les formalités légales.

**Cette résolution est approuvée à l'unanimité.**

6

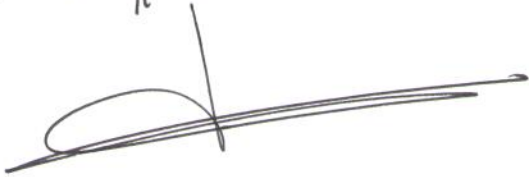
Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11 heures,

Fait à Neuilly sur Seine,  
L'an deux mille vingt et un,  
Et le 31 Décembre.

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

**Monsieur Laurent SOHM**  
Représentant de la Sasu « **Linea's Consulting** »,  
(« Lu et approuvé » + signature)

*Lu et approuvé*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal stroke that ends in a sharp point.